

Les conservateurs se moquent de vos droits

Le gouvernement conservateur s'acharne depuis des années sur vos droits en milieu de travail. **Il est temps que ça change.**

Le droit à la libre négociation collective

La Cour suprême du Canada a confirmé à plus d'une reprise que la *Charte canadienne des droits et libertés* protège le droit qu'ont les travailleurs et travailleuses de négocier librement, voire de faire la grève.

Cela n'a pas empêché les conservateurs de mépriser ce droit au fil des budgets, dont au moins trois ont porté atteinte à l'intégrité de la négociation collective dans la fonction publique fédérale.

Les conservateurs ont systématiquement :

- invalidé des conventions collectives en vigueur dans la fonction publique fédérale;
- compromis les négociations en plafonnant le montant des augmentations salariales pendant un certain temps;
- autorisé le gouvernement à supprimer les dispositions sur les congés de maladie des conventions collectives et imposé un nouveau régime non négocié;
- limité le droit de grève;
- donné au gouvernement, et à aucune autre partie, le pouvoir de désigner les postes « essentiels » sans droit de grève, et éliminé tout mécanisme d'examen indépendant de ses décisions.

Le droit à un milieu de travail sécuritaire

Les conservateurs, cachés une fois de plus derrière leur budget, ont changé la définition du « danger » dans la section sur la santé et la sécurité du Code canadien du travail. Notons que 1,5 million de travailleuses et de travailleurs fédéraux des secteurs public et privé sont visés par cette section.

À cause de la nouvelle notion de « menace imminente », il sera beaucoup plus difficile de refuser un travail dangereux. De plus, si les conditions de travail ne sont pas sécuritaires, il faudra attendre d'être

How the Conservatives have been undermining your rights at work

The Conservative government has been working steadily to undermine and eliminate your rights at work. **It's time for a change.**

The right to free collective bargaining

The Supreme Court of Canada has ruled repeatedly that the *Charter of Rights and Freedoms* guarantees workers the right to free collective bargaining including the right to strike.

Since then, the Conservative government has used omnibus budget implementation bills at least three times to limit collective bargaining in the federal public service in defiance of that right.

The Conservatives have systematically:

- rolled back existing collective agreements in the federal public service,
- put a limit on the salary increases that could be negotiated for a period of time,
- given the government the power to remove sick leave provisions from collective agreements and impose a new arrangement outside of the agreements,
- limited the right to strike, and
- allowed the government alone to decide who is essential without the right to strike and eliminated any independent review of their decisions.

The right to a safe workplace

The Conservatives used one of their budget bills to change the definition of “danger” in the health and safety section of the Canada Labour Code. That section covers 1.5 million public and private federal workers.

The change to “imminent danger” makes it much more difficult to refuse dangerous work. It means you can't raise the alarm about unsafe working conditions before you're actually in harm's way, when it may be too late to protect yourself and others.

The right to pay equity

Thanks to complaints filed by PSAC, many members in the federal public service received pay equity settlements fifteen years ago. That would be impossible today.

In another budget bill in 2010, the Conservatives removed the right of federal public service employees and their unions to file complaints under the *Canadian Human Rights Act* in order to receive pay equity. Now only individual members may file a complaint and unions are expressly forbidden from helping them.

The right to form a union

Labour laws are normally changed after a government consults extensively with employers and unions. But not the Conservative government. Its preferred method has been to have individual Members of Parliament propose changes to labour laws even if the MP knows absolutely nothing about them.

One such bill was passed this year that changed the rules for federal public and private sector workers who want to form a union. The Conservatives have made it more difficult for workers to exercise their legal right to join a union in order to exercise their Charter right to bargain collectively.

You can change this

PSAC is already taking on these challenges to our members' rights but going through the courts takes time.

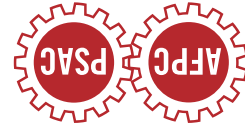
On October 19, you have an opportunity to fast-track change by electing an employer that will respect your rights.

Vote for your rights on October 19!

For more on the election and your rights – psacunion.ca



syndicatatfpc.ca



carrement en danger avant de sonner l'alerte, alors qu'il sera peut-être trop tard pour se protéger et protéger les autres.

Le droit à l'équité salariale

Grâce aux plaintes déposées par l'AFPC, plusieurs fonctionnaires fédéraux ont reçu un paiement d'équité salariale il y a 15 ans. Ce serait carrement impossible aujourd'hui.

Avec la Loi d'exécution du budget de 2010, les conservateurs ont retiré aux fonctionnaires fédéraux et à leurs syndicats le droit de déposer une plainte en matière d'équité salariale auprès de la

Commission canadienne des droits de la personne. Aujourd'hui, seuls les membres peuvent déposer une plainte à titre individuel et la loi interdit formellement aux syndicats de leur venir en aide.

Le droit de se syndiquer

Règle générale, les gouvernements tiennent de vastes consultations auprès des employeurs et des syndicats avant de modifier les lois du travail. Pas les conservateurs. Ils préférèrent s'en remettre aux projets de loi d'initiative parlementaire, même lorsque les députés qui les déposent ignorent tout de la question.

Un de ces projets de loi, adopté cette année, impose de nouvelles restrictions aux travailleuses et travailleurs fédéraux qui souhaitent se syndiquer afin d'exercer leur droit constitutionnel de négocier collectivement.

Changez la donne

L'AFPC conteste actuellement les atteintes aux droits de ses membres devant les tribunaux, mais la route sera longue. Aidez-nous à la raccourcir : le 19 octobre, changez la donne en votant pour un gouvernement qui respecte vos droits.

Votez pour vos droits le 19 octobre

Pour plus d'information sur les élections et sur vos droits, consultez syndicatatfpc.ca.